



Avenir des CETE et STC

Réunion du 25 octobre 2011 entre le **Cabinet**
et les **Organisations Syndicales**

Compte-rendu **Cfdt**

Pour le Ministère : BERTEAUD (dircab adjoint), FERRAND (conseiller social),
BERTHIER (DRI) , JUNG (sous-directeur DRI)
SG/DRH ; SG/SPES

Les quatre OS (organisations syndicales) **CFDT, CGT, FO, UNSA**, étaient représentées.

Délégation CFDT : **HERVOCHON** (permanence), **RAMBAUD** (Certu), **BOUIN** (Cete Ouest),
HUEZ (CETE Lyon).

Remise aux participants de deux notes :

- différents scénarios de périmètre du NDST, avec le choix de l'administration sur le scenario A ;
- la nouvelle version concernant les missions.

Prochains RDV :

8 Novembre (sur le rôle des CL)

21 Novembre (sur le statut EPA /SCN)

2 Décembre de 10h à 12h (séance de conclusion) en lieu et place de la réunion initialement fixée le 28/11

Une OS re-liste les demandes des réunions précédentes : liste, « à la Prévert » des points sur lesquels il reste à statuer comme :

Implication des collectivités locales

Avenir de la DRI dans la nouvelle organisation NDST

Avenir du titre IX

Rôle des DAC

Maintien ou non de la pluridisciplinarité sur les sites

Garantie des moyens et missions

Quid du réseau des labos

Gestion des ETP, etc.

CFDT : rappel sur des réponses attendues sur au moins 2 questions :

- cartographie des compétences avant / après, composition de la direction du futur NDST
- étonnement de n'avoir reçu aucun document avant cette séance qui concerne la GRH...

OS « ce sont toujours les mêmes questions qui reviennent » !! pas ou peu de réponses claires sur ces questions ...

Berteaud : le problème de la gouvernance sera traité le 8 Novembre.

Oui on a besoin d'un pilotage de grande qualité et de revisiter la place de la DRI, des DC.

On a besoin de bien définir la place des CL, un vrai sujet ... par exemple le CERTU en charge du domaine de la ville pourra conserver son CODOR ...

.. Oui également sur l'existence d'un réseau des labos « laboratoires de référence » ... Sur les missions du NDST : appui aux politiques publiques et c'est tout ! IL peut exister de la recherche, mais ce n'est pas la mission première

Berteaud : revenant sur les multiples notes du dossier, il est acté que pour la prochaine fois, toutes les notes seront rassemblées pour une meilleure lecture de tous... le document unique devra être disponible pour le 8 Novembre. La note sur la cartographie actuelle et future du NDST n'est pas encore diffusable, elle devrait être normalement prête pour la prochaine séance.

Berteaud : explique plus en détail le choix de l'administration, scénario « A », les STC seront intégrés dans le NDST, à l'exception du CETU !

Environ 2800 personnes dans les CETE à comparer à 800 personnes dans les STC :

- Si les STC restent dehors, les CETE auront leur direction technique et pourront se passer des STC
- Ce n'est pas aux DC, ni à la DRI de coordonner les différentes entités, il faut donc une direction technique, une direction de programme intégrée au nouveau dispositif, quelque chose à trouver pour obtenir la cohérence, absente aujourd'hui
- Actuellement, on n'a pas de lisibilité, de cohérence sur les missions, on n'a pas de pilotage satisfaisant sur les stratégies nationales, et il en faut un.

CFDT : Nous découvrons la note en séance et ne pouvons pas nous positionner. Il va falloir échanger avec le personnel avant de se prononcer. A chaud, certaines interrogations sont posées sur cette note :

- l'intégration ou non, du CETU dans la future organisation ...
- comment vont se gérer les arbitrages au sein de la direction technique, en charge de si diverses missions, comment va se gérer la concurrence des moyens entre les différentes missions

Les autres OS aussi réagissent et posent les questions de coordination, d'effectifs, de stabilité vis-à-vis du politique, de relation « clients ».

Berteaud : on n'est pas encore fixé sur le fonctionnement de la gouvernance, et parle de directions de programmes dans le NDST pour servir de lien entre les différents « clients » (administration, collectivités locales ...) ... ce sera une Direction technique et pas une direction commerciale en réponse à une OS ...

- on ne va pas fondre les STC dans le futur dispositif

- je ne vois pas trop de difficultés de concurrence entre thématiques, un architecte urbaniste n'ira pas facilement dans un service ouvrage d'art ...
- plusieurs façons de s'organiser, mais on doit garantir la qualité
- Qui est garant des productions techniques actuellement ?

Brehier : on observe des missions des CETE qui ne sont pas encadrées par des STC, quid de la garantie de production. Il nous faut une plus grande cohérence d'action vers le territoire.

OS : que veut dire un pilotage « stratégique » du NDST ? que veut dire un niveau de haute qualité ? Est-ce la même chose que pour le pilotage de l'IFSTAR ?

Berteaud : sur l'avenir de la DRI dans la future organisation ... il trouve que c'est une bonne question ?? va-t-elle continuer à exister ? ... elle va certainement se modifier

Bréhier : la DRI a négocié des contrats de programmes avec tous les CETE en 2008, c'est la preuve de la transparence ... même si elle est perfectible (la transparence !!)

Berteaud : « le cœur du NDST, c'est l'excellence technique ! » et donc il faut donner les moyens pour conserver cette excellence ... la qualité ne se décrète pas, elle se reconnaît par l'extérieur.

CFDT : rappelle le sujet de la séance d'aujourd'hui, les questions de GRH (Gestion des Ressources humaines),

- Les métiers nouveaux
- Les besoins d'adapter le niveau de formation des personnels
- ...

Puis demande si l'administration est prête pour présenter un projet d'accord cadre, et pour quand ? La CFDT sera vigilant aux réponses apportées dans ce projet de protocole d'accord : régime indemnitaires, mutualisation des moyens, regroupements, gestion des promotions, temps de travail, ... mais on ne pourra se prononcer sans une cartographie assez précise du futur organisme.

OS demande une expertise de la DAJ, service juridique, pour évaluer la solidité juridique du nouvel organisme

Berteaud : oui, nous souhaitons aboutir à un accord cadre et la désignation d'un pré figurateur pour la dernière réunion prévue le 2 Décembre 2011 ...

On ne pourra pas répondre à tous ces points, ça n'aurait pas de sens d'ailleurs, puisque la négociation devra aussi se poursuivre au delà, mais effectivement, il y aura

- un volet « formation » important et capital
- un volet « organisationnel » ou « géographique », qui lui, ne sera pas fondamental, je ne pense pas qu'on ait besoin de re-localisations nombreuses

En conclusion, **Berteaud** s'engage à fournir pour la prochaine fois, 2 novembre :

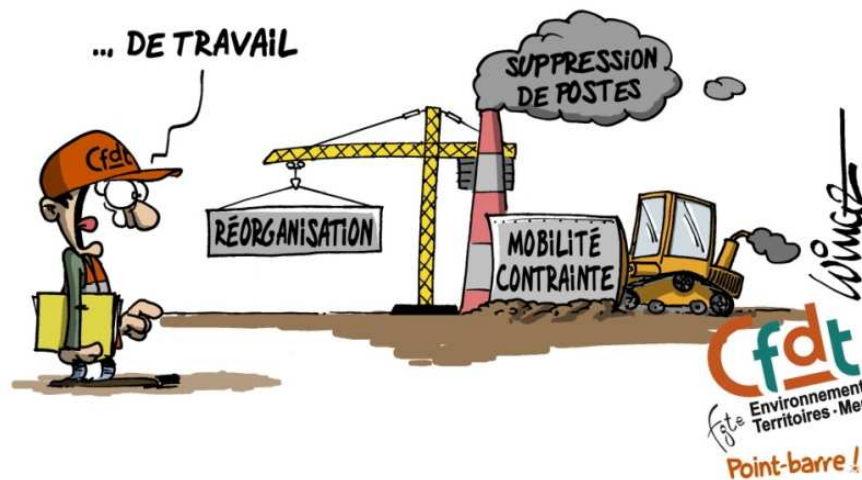
- une note de synthèse globale (missions, périmètre, ...)
- une cartographie des emplois types vers le NDST

- une note « GRH »
- une note juridique, présentant une façon de travailler avec les CL

Fin de réunion : 17H30

Prochaine réunion plénière le **mardi 08 novembre 2011**
Sur la gouvernance, les collectivités locales

POUR UN NOUVEAU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT



la Cfdt ... des choix, des actes !